

**Tuerie au repaire de Lennoxville**  
**2 autres membres**  
**des Hell's Angels**  
**accusés de meurtre**

A 2

# la tribune

76<sup>e</sup> ANNÉE — No 192 — 32 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, VENDREDI 4 OCTOBRE 1985 —

(SAMEDI 75¢) 40¢  
 Livraison à domicile:  
 \$2.50 par semaine.

**Élections à l'automne: pas de décision avant 2 semaines**

## Johnson a envie de gouverner jusqu'en 1986

- Fréchette hérite du portefeuille de la Justice
- Ministres et députés emballés

B 1, B 3

par Rudy Le Cours  
**QUEBEC (PC) — S'il n'en tenait qu'à lui, le nouveau premier ministre du Québec Pierre Marc Johnson gouvernerait jusqu'au printemps.**

Voilà ce qu'il a indiqué hier au cours de sa première conférence en tant que chef du gouvernement. Elle suivait la réunion du conseil des ministres qu'il présidait pour la première fois, quelques heures à peine après avoir prêté serment devant le lieutenant-gouverneur Gilles Lamontagne.

"Je me sens comme une envie de gouverner un peu, le temps de faire certaines choses que je considère importantes. Mais je suis conscient du fait que le temps est la chose la plus difficile à gérer en politique", a expliqué M. Johnson.

"J'ai des idées sur ce qu'il faut faire dans certains domaines, a-t-il ajouté, mais le gouvernement est à

la fin de son mandat (nous avons passablement entamé la cinquième année). De plus, la majorité en Chambre est très mince. Ça, ce sont des critères objectifs."

M. Johnson a indiqué qu'il se donnait au moins deux autres semaines de réflexion avant de fixer son choix.

C'est à ce moment qu'on saura si la Chambre siègera. M. Johnson a seulement indiqué que, si tel était le cas, il s'agirait d'une nouvelle session avec message inaugural.

Quant à la procédure de prorogation de la présente session, M. Johnson a affirmé ne pas en connaître les modalités exactes.

### Cabinet

A ceux qui lui demandaient quand viendrait la deuxième phase de la composition de son Cabinet, il a répondu: "Le conseil des ministres est celui qui existe en ce moment."

M. Johnson a reconduit dans leurs fonctions tous les ministres du gouvernement Lévêque. Il a seulement scindé en deux le portefeuille de la Justice qu'il détenait: il crée un poste de solliciteur général dont hérite Marc-André Bédard et confie le reste du ministère à M. Raynald Fréchette.

Il a indiqué que la plupart des membres du cabinet de M. Lévêque restaient en poste avec lui. Cela inclut notamment Mme Martine Tremblay, le chef de cabinet, et M. Louis Bernard, le secrétaire au conseil exécutif.

M. Johnson amène avec lui certains membres de ses cabinets de la Justice et des Affaires intergouvernementales canadiennes, portefeuille qu'il conserve d'ailleurs. Notons Guy Versailles, Gilles Emond et Anne Potvin.

Le nouveau premier ministre a précisé que ce n'était pas l'état des finances du Parti québécois qui l'incitait à gouverner. Il y aura campagne de financement pour le déclenchement des élections, a-t-il affirmé, quelle qu'en soit la date.

Il a ajouté qu'il ne savait encore comment le surplus de sa campagne au leadership sera versé au parti. Il doit s'entretenir avec son trésorier à ce sujet prochainement.

Le déclenchement des élections sera dicté par sa volonté d'obtenir du peuple un mandat clair: "Je me satisfais d'une majorité mais j'aimerais avoir une bonne majorité car les prochaines années seront exigeantes, très exigeantes pour le Québec."

A court terme, M. Johnson doit discuter d'un certain nombre de dossiers économiques, préparer une rencontre avec le premier ministre du Canada, s'occuper de la conjon-



Pierre Marc Johnson est devenu hier le 24<sup>e</sup> premier ministre du Québec en prêtant serment en présence du lieutenant-gouverneur Gilles Lamontagne lors d'une cérémonie à l'Assemblée nationale. (Laserphoto PC)

ture politique et expédier les affaires courantes du gouvernement "parce que l'État continue et c'est important qu'il continue".

Il a précisé que sa rencontre avec M. Brian Mulroney aura lieu dans les prochains jours. Ni la date de cette rencontre, ni l'ordre du jour n'ont toutefois été arrêtés.

M. Johnson a seulement indiqué qu'il pourrait y être question de constitution et d'autres dossiers.

Il considère que la fin du mandat du gouvernement n'entache aucunement sa crédibilité auprès de M. Mulroney.

A la surprise générale, M. Johnson s'est longuement étendu sur sa conception du libre-échange: "Il ne faut pas avoir peur d'une libéralisation du commerce avec les États-Unis et il faut affronter cette quasi-nécessité avec courage et lucidité."

Si tel devait être le choix du Québec, a-t-il ajouté, "il faut se donner des mécanismes sociaux pour nous assurer que cette ouverture n'a-

mènera pas un traumatisme des équilibres sociaux créés depuis 20 ans au Québec et au Canada."

Questionné sur le type de rapports qu'il voulait entretenir avec la communauté anglophone, M. Johnson a indiqué que les tensions linguistiques ne sont plus ce qu'elles étaient il y a 20 ans mais qu'elles allaient subsister.

"Je n'ai pas peur de la communauté anglophone et je pense qu'elle n'a pas peur de moi non plus", a-t-il assuré.

la tribune  
 Toute une Équipe!



### Partage des coûts

Assainissement: Pelletier "veut revenir à l'équilibre" A 3

### De nos archives

#### Pour un cerf-volant

Toute la partie sud-est du haut de la ville de Drummondville, principalement la rue Lindsay, a été plongée dans l'obscurité pendant une couple de minutes vers 9h30 hier soir à la suite d'un court-circuit qui avait été causé par un bambin de 12 ans qui s'amusait à jouer avec un cerf-volant lorsque son joujou s'accrocha aux fils qui se touchèrent, produisant immédiatement un court-circuit.

Il s'ensuivit que des boules de feu d'une dimension d'un pied se promenaient avec un bruit étrange sur les fils, et ce, sur un parcours d'environ 1 mille et demi à 2 milles.

Les uns crurent à un tremblement de terre et les autres pensèrent que toute la ville était en feu ce qui occasionna une panique difficile à décrire.

Le résultat fut qu'une cinquantaine de personnes perdirent connaissance et la panique se fit surtout sentir à l'hôpital. De la rue, il faisait peine d'entendre les gémissements des vieillards et les cris des orphelins.

On rapporte que 6 vieillards perdirent connaissance. Au bureau du téléphone, Mlle Bertha Chabot reçut un choc qui la fit tomber par terre et au moment même de l'accident, tous les numéros sonnèrent ensemble dans toute la ville et Mme Guertin, l'opératrice, déclara que la moitié des abonnés sont présentement sans téléphone car les appareils sont brisés. Cela se passait en 1926.

TEMPERATURE  
 ENNUAGEMENT: 3 — 18°C.  
 DEMAIN: AVERSES D-6

### Aujourd'hui

#### SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....B-6
- BANDES DESSINÉES ..C-5
- DÉCÈS.....C-6
- DE TOUT DE TOUS.....D-6
- FINANCE.....B-4
- PETITES ANNONCES ..C-2
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '85.....C-1



Lors de voyages en Europe et en URSS

## La ministre Blais-Grenier nie avoir pris des vacances aux frais des contribuables

OTTAWA (PC) — L'ex-ministre de l'Environnement, devenue ministre d'État aux Transports, Mme Suzanne Blais-Grenier, a été accusée, hier aux Communes, d'avoir pris des vacances européennes, l'été dernier, aux frais des contribuables canadiens.

Les libéraux et néo-démocrates ont demandé à la ministre Mme Blais-Grenier de rendre publics tous les renseignements, reçus et itinéraires pertinents aux deux voyages qu'elle a effectués en Europe et en Union soviétique, du 3 au 13 avril et du 16 juin au 13 juillet 1985.

La première attaque est venue du libéral Don Boudria qui a tout bonnement accusé la ministre d'avoir pris des vacances en Europe, en compagnie de son époux, aux frais des contribuables canadiens.

"Comment, a-t-il demandé, la ministre peut-elle justifier sa visite en Europe aux frais des contribuables pour assister à une conférence qui avait été annulée avant même son départ? Comment explique-t-elle qu'à sa demande une rencontre a été organisée avec le responsable de l'environnement à l'OCDE pour tenter de justifier sa visite?"

### Rien à cacher

A cette question embarrassante, Mme Blais-Grenier a répondu qu'elle n'avait absolument rien à cacher. "J'ai fait deux voyages, a-t-elle souligné, à titre de ministre de l'Environnement, les agendas ont été dûment planifiés et les journaux en ont parlé à l'époque."

"Un de ces voyages, a poursuivi la ministre, le second, comprenait un volet public et un volet privé. Pour le volet privé, il s'agissait de vacances personnelles et j'ai payé toutes les dépenses de cette partie du voyage tel que me l'indiquent les directives du gouvernement."

A une autre question réclamant des précisions et le dépôt de documents, Mme Blais-Grenier a été plus explicite. "Les voyages ont été préparés longtemps, a-t-elle dit, ils ont été approuvés par



La ministre d'État aux Transports, Mme Suzanne Blais-Grenier, a affirmé à la pres-

se qu'elle n'a pas pris des vacances aux frais des contribuables.

le ministère des Affaires extérieures. Tous les documents sont accessibles, et la partie du voyage de juin que j'ai prise en vacances personnelles avec mon époux a été payée par moi et les reçus existent."

Toutefois, lorsque le député libéral Jacques Guilbault a exigé le dépôt des reçus, la ministre s'est cabrée. "Je comprends très bien, a-t-elle répliqué, où mon collègue veut en arriver et s'il veut porter une accusation criminelle à mon en-

droit, peut-être qu'il pourrait le faire en dehors de la Chambre (où il ne jouirait plus de l'immunité parlementaire)."

A la sortie des Communes, pressée par les reporters, Mme Blais-Grenier a répété le même défi et refusé de dire qu'elle rendrait publics les documents pertinents, sauf les itinéraires préparés par ses fonctionnaires, ce qu'elle a effectivement fait. "Si quelqu'un veut m'accuser, a-t-elle dit, j'ai toutes les preuves nécessaires."

## La tuerie au repaire de Lennoxville

# 2 autres Hell's accusés de meurtre



Escortés par des policiers, les quatre membres des Hell's Angels de Halifax qui doivent être inculpés ce matin au palais de justice de Sherbrooke dans le dossier de la tuerie de Lennoxville, sont arrivés, hier vers 18 heures, à l'aéroport municipal de Sherbrooke.

par Pierre Saint-Jacques  
**SHERBROOKE** — Deux autres membres des Hell's Angels ont fait leur entrée au palais de justice de Sherbrooke, en milieu d'après-midi hier, pour y être accusés des meurtres au premier degré des cinq motards de Laval présumément abattus à Lennoxville, le 24 mars 1985.

Il s'agit de Michel "jinks" Genest, âgé de 30 ans et d'Yvon "le père" Bilodeau, âgé de 42 ans. Ces comparutions portent à 13 le nombre de motards des Hell's inculpés des meurtres présumément commis au local des Hell's de Lennoxville.

Le juge Laurent Dubé a occupé le banc lors de ces comparutions et a fixé l'enquête préliminaire au 10 octobre comme c'est le cas pour les 11 autres membres des Hell's accusés la veille.

Me Michel Dussault, qui a représenté les deux inculpés hier, avait suggéré cette date du 10 et le procureur Pierre Sauvé s'est dit d'accord.

Le juge Dubé a alors ajouté "qu'il entendrait l'enquête à partir du 10 et qu'il serait disponible dans les jours et les semaines qui viennent, aussi longtemps que le nécessiterait le dossier."

"Jinks" Genest avait, mercredi, comparu à Longueuil pour y être accusé du meurtre de Claude "coco" Roy, un autre Hell de Laval, tué dans un motel de Saint-Basile-le-Grand et jeté dans le fleuve comme ses cinq autres frères présumément liquidés à Lennoxville.

Et ce n'est pas la fin des tracas pour Genest, car il doit subir, au début de novembre, un procès pour un autre meurtre commis au printemps, celui de Christian Bozec de Laval, une relation des Hell's. Il a finalement sept meurtres collés sur le dos.

Même s'ils n'étaient que deux comparativement à 11 la veille, les deux motards ont attiré passablement de curieux aux abords du palais de justice où des membres du groupe d'intervention de la Sûreté du Québec, dans leurs vêtements caractéristiques, exerçaient une surveillance étroite.



Yvon "le père" Bilodeau

La mise en scène a été beaucoup plus modeste que la veille mais les deux prévenus ont eu droit à une escorte séparée.

Genest, une partie de la jambe droite recouverte de plâtre (une blessure d'exercice physique, a-t-on appris), a eu comme carrosse un fourgon cellulaire alors que Bilodeau "le père" a eu droit à un char de patrouille bien ordinaire mais à la compagnie de deux habiles li-miers de la SQ de l'Estrie, le ser-



Michel "jinks" Genest

gent Germain Gauthier et l'enquêteur Yves Houle.

On a également pris des arrangements pour que les deux motards comparaissent séparément.

Les comparutions n'ont duré que quelques secondes et n'ont donné lieu à aucun incident particulier.

Étant donné le nombre restreint de prévenus et le nombre raisonnable de curieux, l'atmosphère était beaucoup plus détendue et relâchée dans le palais et dans la salle d'audiences.

## Les 4 motards de Halifax en ville

**SHERBROOKE (psj)** — L'avion ayant à son bord les quatre Hell's de Halifax, Nouvelle-Ecosse, qui doivent être inculpés ce matin au palais de justice de Sherbrooke dans le dossier de la tuerie de Lennoxville, a atterri hier vers 18 heures à l'aéroport municipal de Sherbrooke, près d'East Angus.

David "wolf" Carroll, âgé de 33 ans, Michael "speedy" Christian, âgé de 36 ans, Patrick "frenchie" Guernier, âgé de 32 ans et Randall "blondie" Mersereau, âgé de 34 ans sont soupçonnés des meurtres au 1er degré de cinq motards lavallois que l'on présume avoir été exécutés à Lennoxville, le 24 mars 1985 puis lestés dans le fleuve Saint-Laurent.

Une douzaine de policiers de la Sûreté du Québec tout au plus ont assuré la sécurité à l'aéroport jus-

qu'à l'arrivée des quatre prévenus qui ont été dirigés vers un fourgon cellulaire.

Les motards de Halifax avaient été appréhendés la veille par des membres de la GRC à peu près au même moment où les agents de la SQ faisaient leur coup de théâtre dans une salle d'audiences, à Joliette, où devait reprendre l'enquête du coroner Louis-B. Falardeau au sujet des meurtres des six membres des Hell's de Laval.

On ignorait hier si, à la comparution du quatuor, s'ajoutera la visite de nouveaux prévenus.

Comment expliquer la relation qu'il peut exister entre les clubs de motards des Hell's de Sorel, de Lennoxville et de Halifax? Outre le fait qu'ils soient de la même famille de motards, les Hell's de Sorel auraient parrainé ceux de Halifax et de Lennoxville qui ont été reçus Hell's en même temps, soit au début de décembre 1984.

## Divergence importante au sujet du procès pour meurtre d'Alain Bouchard

# L'avocat de Mario Cyr demande la permission de se retirer du dossier

**SHERBROOKE (psj)** — Moins de trois jours avant le début du procès de Mario Cyr, à Montréal, pour le meurtre au premier degré d'Alain Bouchard commis le 28 mars 1984 à Beauvoir, l'avocat au dossier Me Conrad Chapdelaine s'est adressé à la Cour supérieure de Montréal pour qu'on lui permette de cesser d'occu-

per au cours de leur dernière rencontre, le 1er octobre, quant à la façon

de conduire le dossier" d'expliquer Me Chapdelaine dans sa requête.

Me Chapdelaine a expliqué à la Cour qu'il ne s'agissait pas d'une stratégie visant à retarder indûment le procès qui devait débiter le 7 octobre et pour laquelle tout le personnel et une salle avaient été réservés mais "que ces divergences de vue dans la conduite de la cause nous rendent incapables de continuer d'agir et qu'au terme de la rencontre du 1er octobre 1985, l'accusé Mario Cyr nous indiqua de façon non équivoque qu'il ne désirait plus être représenté par nous", peut-on lire dans la requête de Me Chapdelaine.

Le procureur souligne dans la requête que l'on avait fait diligence pour informer immédiatement, à savoir le 2 octobre 1985, Me Michel Aytte, le procureur de la couronne chargé du dossier de même que l'Honorable juge en chef adjoint

Claire Barrette-Joncas de la situation.

Ce virement de bord inattendu retardera-t-il la tenue du procès de Cyr? C'est la question que l'on se peut se poser.

On rappelle que Cyr avait comparu à Sherbrooke, le 7 décembre 1984, pour y être accusé du meurtre au 1er degré d'Alain Bouchard qu'il a subi son enquête préliminaire les 14 et 20 décembre.

Le 26 février 1985, le magistrat-enquêteur Gabriel Lassonde citait Cyr à son procès.

Le 13 septembre 1985, Cyr présentait une requête en changement de venue qui lui a été accordée le 17 septembre 1985.

Le 7 octobre 1985, soit lundi prochain, le procès devait débiter à Montréal.

## A 18 ans, il a joué sa dernière carte en Cour

**SHERBROOKE (psj)** — A peine âgée de 18 ans, Jean-Pierre McCray a déjà joué sa dernière carte en Cour des sessions de la paix.

"La prochaine fois, c'est le pénitencier!" a dit le juge Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix qui a condamné le jeune citoyen d'East-Angus à 10 mois de prison pour un vol qualifié de 187 \$ à l'accommodation Dunant.

Il avait lors de vol utilisé une imitation d'arme pour arriver à ses fins.

Le défenseur Jean Leblanc, dans ses représentations, a suggéré une peine de six mois de prison pour son jeune client.

Le procureur Pierre Proulx a dit que c'était un cas de pénitencier

d'autant plus que l'on avait mis en preuve que l'accusé avait à son compte sept antécédents en semblable matière qui avaient été traités au Tribunal de la jeunesse.

Même que lors du vol qualifié à l'accommodation Dunant, le 20 août, McCray venait à peine de fêter ses 18 ans.

Le juge Bouchard n'a pas voulu tenir compte du fait que l'accusé avait commis son crime avec une imitation d'arme. "La victime, elle, ignorait que ce n'était pas une vraie arme." Le juge avait également noté que le rapport présentiel n'était pas favorable au jeune homme.

McCray, à moins de changer d'orientation, aura brûlé les étapes très rapidement.

*d'une ligne à la page*

PUBLICITE  PUBLI-REPORTAGE  CONCOURS  
 PUBLI-PROMOTION  ANNONCES  RELATIONS PUBLIQUES

**Bingo**  
 2-500 la tribune

**\$1000 A GAGNER**  
 2 MARATHONS DE \$500

**1er MARATHON — CARTE ROUGE**  
 Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
 MERCREDI, le 2 octobre 1985:  
 I-27, G-54, I-21, N-34, O-66, B-11, B-10, G-59, I-26

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
 JEUDI, le 3 octobre 1985:  
 B-5, N-45, G-55, O-70, O-68, G-50, O-75, O-61, B-9

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
 VENDREDI, le 4 octobre 1985:  
 N-37, G-51, I-29, N-40, I-17, B-13

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

**la tribune**

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.  
 Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ  
 Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT  
 Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT  
 Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ  
 Directeur du service du tirage

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélets et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence Franco-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201  
 Rédaction: 569-9184 — Abonnements: 566-6353

MUNICIPALITE DE FLEURIMONT

**AVIS**

**MOIS D'OCTOBRE, MOIS DE NETTOYAGE**

Durant tout le mois d'octobre, le Service Sanitaire de l'Est Inc., responsable de la cueillette des ordures ménagères sur le territoire de Fleurimont procédera lors du parcours hebdomadaire habituel à l'enlèvement de tous les autres objets qui seront placés en bordure de vos propriétés. La cueillette spéciale de ces rebuts, durant tout le mois d'octobre, est faite dans le but d'inviter tous les citoyens à participer à l'embellissement de leur milieu.

Le responsable de la salubrité

**King wellington**  
 REDIGE EN COLLABORATION

Quelque 300 libéraux se rassembleront ce midi à la Loge des Elans pour appuyer le candidat **André J. Hamel** qui briguera les suffrages lors de la convention du comté de Sherbrooke.

Nouvellement gradé, le lieutenant de personnel à la SQ, **Pierre Vaillant**, arbore avec beaucoup de fierté ses nouveaux grades depuis le 1er octobre et on raconte qu'il les avait placés sous son oreiller dès son arrivée dans le district. Et pour étreindre son uniforme, il a fait le brigadier scolaire, angle King et Don Bosco, afin de faire traverser la rue à toute une ribambelle de collégiennes.

On se demande si le plongeur aguerris **Jacques Boisvert** trouvera au fond du lac Memphrémagog la preuve qui lui permettra d'échapper à la gageure prise avec **René Côté**. Et même s'il mettrait la main sur la pièce à conviction, le délai de 30 jours est expiré.

On ne se vante jamais des distractions que l'on commet comme celle de laisser les phares de sa voiture éclairer un lever de jour. Le caporal **Donald Bégin** lui a été surpris à le faire mais on croit qu'il voulait une décision éclairée, à savoir s'il prenait ou non sa retraite. Il aurait décidé de se retirer mais la batterie était à plat quand la décision a finalement été prise.

On en connaît peu d'aussi dévoué que le technicien tout étoilé **Michel Poulin**. Les empreintes digitales, il en dévore tant et si bien qu'il s'acquitte de cette besogne de prise d'empreintes même sur les heures de repas. Il tenterait d'instaurer cette habitude au sein de la SQ.

**Réjean Pellerin**, de Rock Forest, a une façon bien spéciale d'assister à une partie de nos Expos. En effet, il semble tellement fasciné par la présence de ses vedettes préférées du baseball qu'il en oublie le résultat de la partie. N'allez surtout pas lui demander le compte final, ni qui a gagné.

**Lisette Nadeau** attend bien du monde pour célébrer le 11e anniversaire du groupe Solidaro

qui sera célébré demain soir à compter de 18 h au sous-sol de l'église Saint-Famille, sise sur la rue Papineau.

Plusieurs amis de **Mario Dupont** se demandent quand ce dernier fera son dernier feu de camp et si, à cette occasion, comment il trouvera le tour de faire plaisir à ses invités.

Après sa période dandy qui l'a vu vêtu comme une carte de mode, voilà que **Perry Beaton** entre sa période pionnier caractérisée par le pantalon de denim écu, les bretelles police et la chemise de flanelle à gros carreaux.

**Guy Desruisseaux** est un gars particulièrement actif. Telle-ment, qu'il semble très fatigué de ce temps-ci, au point d'oublier ses clefs dans sa fourgonnette. Pis encore, il ne remarque même plus les déshabillés les plus provocants.

Si vous rencontrez **Raymond Lavallée**, ne vous étonnez pas de le voir porter un chapeau et des bottes de cow-boy. Il est devenu vendeur de "ponys".

Ne confiez surtout pas le soin de faire votre lavage à **Robert Henry**. Tout votre linge risque de revenir de couleur bourgogne... ou tout moustaché de noir.

S'il vous est arrivé de circuler sur le pont Jacques Cartier et d'avoir croisé une voiture, apparemment sans conducteur, vous auriez dû y regarder de plus près. Vous auriez possiblement aperçu **Mike Martineau**, étendu de tout son long, son siège venant tout juste de céder.

**L'ENVELOPPE D'ARGENT**

CHLT RADIO 63

9.30: ..... \$  
 10.30: ..... \$  
 11.30: ..... \$  
 15.30: ..... \$

**PRENEZ EN NOTE TOUS LES MONTANTS DU LUNDI AU VENDREDI!**

**Isolation**

**Pour votre subvention ne retardez pas..!**

La subvention fédérale pour le programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (P.I.T.R.C.) se terminera dès que le budget sera épuisé.

Appelez-nous pour de plus amples informations  
 (819) 563-8333  
 Rés. 567-2304

**Clément Fortier & Associés Inc.**

Nous utilisons l'isolant Super Rose II Fiberglas

**La Quotidienne** 696-8896

Modifications au partage des coûts des travaux d'assainissement

# "Nous voulons revenir à l'équilibre"

— Jean Paul Pelletier



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Selon la dernière proposition soumise aux municipalités, la facture pour les travaux d'assainissement des eaux diminuerait de 1,7 million \$ dans le cas de Sherbrooke.

ment aux propos de son homologue de Fleurimont, Julien Ducharme, qui dénonce vivement cette proposition. "Il faut bien comprendre que la situation a changé depuis la rédaction du protocole et que certains ouvrages n'ont plus le même caractère qu'au départ. Ainsi, alors qu'il était prévu que certains travaux seraient locaux, ils deviennent maintenant régionaux. Ces changements sont normaux, compte tenu par exemple que lors de la signature du protocole, le choix du site de l'usine d'épuration n'était pas arrêté. On avait fait les études en fonction de l'usine à l'est de la rivière St-François, alors que ce sera plutôt à l'ouest. Cela amène des changements quant aux travaux d'interception, quant à la façon de traverser la rivière et ainsi de suite. Or, tous ces changements influencent les coûts, au niveau de la participation des municipalités", a émis le président de la Régie.

par François Gougeon  
**SHERBROOKE** — "Nous ne voulons pas un traitement de faveur, mais simplement revenir à l'équilibre dans le partage des coûts. Et c'est une chose à laquelle nous tenons... Mais l'harmonie règne entre nous. Personne n'est à couteaux tirés."

Le maire Jean Paul Pelletier, de Sherbrooke, également président de la Régie d'assainissement des eaux usées du Sherbrooke métropolitain, donne ainsi raison à ses fonctionnaires, qui proposent des modifications quant au partage des coûts entre les municipalités, pour les travaux d'interception.

On sait que cette proposition, qui vient d'être soumise à tous les conseils municipaux pour fin d'analyse, a pour effet de faire augmenter le coût de participation de Fleurimont, Lennoxville et Ascot, dans des proportions respectives de 1,4 million \$, de 800,000 \$ et de 450,000 \$. Cependant, il est prévu une diminution de la facture dans le cas de Sherbrooke et Rock-Forest, pour des sommes de 1,7 million \$ et 200,000 \$ respectivement.

Aussi, tout en se montrant déterminé à apporter cette modification au protocole signé antérieurement, Jean Paul Pelletier réagit prudem-

ment aux propos de son homologue de Fleurimont, Julien Ducharme, qui dénonce vivement cette proposition. "Il faut bien comprendre que la situation a changé depuis la rédaction du protocole et que certains ouvrages n'ont plus le même caractère qu'au départ. Ainsi, alors qu'il était prévu que certains travaux seraient locaux, ils deviennent maintenant régionaux. Ces changements sont normaux, compte tenu par exemple que lors de la signature du protocole, le choix du site de l'usine d'épuration n'était pas arrêté. On avait fait les études en fonction de l'usine à l'est de la rivière St-François, alors que ce sera plutôt à l'ouest. Cela amène des changements quant aux travaux d'interception, quant à la façon de traverser la rivière et ainsi de suite. Or, tous ces changements influencent les coûts, au niveau de la participation des municipalités", a émis le président de la Régie.

Placé devant ce qui apparaît être comme une levée de boucliers de la

part des municipalités de banlieue, sauf peut-être de Rock-Forest, dont la facture diminuera un peu, Jean Paul Pelletier ne cache pas que les négociations seront ardues. "C'est rare des négociations faciles. Il se peut qu'on se retrouve en position de faiblesse. Mais nous allons faire notre possible pour apporter les corrections, afin que ce soit équitable pour tout le monde... Je veux être équitable envers nos voisins, mais je veux aussi être équitable envers nos propres citoyens de Sherbrooke", a poursuivi M. Pelletier, admettant que c'est une opération de charme que les autorités de Sherbrooke devront exercer.

Car, finalement, il faut bien le savoir, même si elle participe à 68 pour cent pour le coût des travaux régionaux d'interception, la Ville de Sherbrooke n'a pas le pouvoir de modifier seule le protocole en vigueur. Il faut l'assentiment de toutes les municipalités.

Proposition rejetée avec vigueur

## Maires de banlieue mécontents

**SHERBROOKE (FG)** — Sauf peut-être de la part de Rock-Forest, les maires de banlieue sont unanimes à rejeter, et avec vigueur, la proposition de la Ville de Sherbrooke, au sujet d'une modification dans la répartition des coûts pour les travaux d'assainissement.

"Moi, quand j'appose ma signature sur un document, je le respecte jusqu'au bout", a lancé, d'un ton sévère, le maire d'Ascot, Robert Pouliot, dont la facture grimperait d'environ 450,000 \$, selon l'hypothèse présentée par les fonctionnaires de la Ville de Sherbrooke.

"Mais ces changements-là, ils ne sont pas faits. A tout événement, nous ferons connaître officiellement notre position quand tous les membres du conseil d'Ascot auront été informés de la situation", a poursuivi M. Pouliot.

Son homologue de Lennoxville, Cecil W. Dougherty, dont la municipalité devrait absorber un coût additionnel d'environ 800,000 \$, ne cache pas lui non plus son mécontentement. "On veut faire payer plus les petites municipalités, mais Sherbrooke veut payer moins... Mais ce n'est pas surprenant: c'est une attitude normale de la part de la Ville de Sherbrooke", a exprimé M. Dougherty.

Tout en rappelant qu'il quittera son poste de maire dans un mois environ, M. Dougherty a cependant promis qu'il suivrait le dossier très attentivement d'ici son départ. "Il ne me reste peut-être rien qu'un mois, mais d'ici là on va surveiller nos affaires", a-t-il dit.

### Rock Forest mal à l'aise

Quant au maire de Rock Forest, la seule ville qui, avec Sherbrooke,

aurait un avantage financier à retirer d'une nouvelle répartition des coûts, en économisant environ 200,000 \$, il se sent visiblement mal à l'aise dans cette situation. "C'est évident qu'au premier abord, si on m'offre 200,000 \$, je ne peux pas dire non. Je ne suis pas idiot... Mais de là à dire oui pour faire plaisir à un et me mettre tous les autres à dos, c'est une autre chose. De toute façon, je trouve que cette information a sorti bien trop tôt et il faut d'abord l'analyser comme il faut avant de prendre une décision", a noté le maire Gaëtan Lavallée.

Du reste, on connaît déjà la position du maire Julien Ducharme, de Fleurimont, au sujet de cette affaire. Lui dont la municipalité pourrait devoir payer jusqu'à 1,4 million \$ de plus avec la proposition de la Ville de Sherbrooke. Et il ne s'est pas gêné hier, lors de l'inauguration des travaux d'interception, pour répéter à qui voulait l'entendre sa position rendue publique dans La Tribune. Mais tout en rajoutant qu'il n'y pas là matière à y voir une guerre entre les membres de la Régie intermunicipale d'assainissement du Sherbrooke métropolitain. "C'est une divergence d'opinion. Une grosse divergence, mais ce n'est pas la rupture", devait-il glisser lors d'une conversation avec des participants à la conférence de presse d'hier.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Les travaux régionaux d'interception, au coût de 25 millions \$, qui précéderont la construction de l'usine régionale d'épuration, au montant de 50 millions \$, ont été inaugurés officiellement hier, en présence du maire Julien Ducharme, de Fleurimont, Cecil W. Dougherty, de Lennoxville, du directeur général de l'assainissement au ministère de l'Environnement du Québec, Michel Bordeleau, du maire Jean Paul Pelletier, de Sherbrooke, du maire Gaëtan Lavallée, de Rock Forest et du président et directeur général de la Société québécoise d'assainissement des eaux, Yves Babin.

nisement au ministère de l'Environnement du Québec, Michel Bordeleau, du maire Jean Paul Pelletier, de Sherbrooke, du maire Gaëtan Lavallée, de Rock Forest et du président et directeur général de la Société québécoise d'assainissement des eaux, Yves Babin.

Inauguration du "chantier du siècle" en Estrie

## Vous êtes la région la plus dynamique

— un directeur du ministère de l'Environnement

**SHERBROOKE** — "Il existe en Estrie un véritable esprit de concertation. Vous êtes la région la plus dynamique et ça fonctionne très bien chez vous!"

Le directeur à l'assainissement au ministère de l'Environnement, M. Michel Bordeleau, a ainsi voulu désamorcer hier ce qui pourrait donner lieu à une première discordance entre les membres de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux, sur la question d'une nouvelle répartition des coûts proposée par Sherbrooke.

Il s'exprimait ainsi lors de l'inauguration de ce qui sera pour les trois prochaines années "le chantier du siècle" dans la région métropolitaine de Sherbrooke, avec des investissements de 75 millions \$, dans le but de redonner vie à la rivière St-François. Pour l'occa-

sion, plusieurs intervenants dans le dossier ont pris part à la cérémonie qui fut marquée d'une première pelletée de terre symbolique sur le site même des travaux régionaux d'interception, soit sur le boulevard St-François, légèrement au sud de la rue Conseil.

Outre M. Bordeleau, le président et directeur général de la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQEA), M. Yves Babin, a également tenu à souligner l'excellence de la collaboration entre les différents intervenants. "Un dossier important comme celui-ci est très complexe. Il y a beaucoup de gens impliqués. Mais je peux vous dire que dans le cas de la région de Sherbrooke, ça fonctionne très bien, contrairement à d'autres régions", devait-il émettre.

Le maire Jean Paul Pelletier, et président de la Régie intermunicipale d'assainissement du Sherbrooke

ke métropolitain, à qui est revenu l'honneur d'inaugurer cette "Baie James locale", n'a fait que quelques allusions, d'ailleurs très discrètes, à toute cette histoire d'un nouveau partage des coûts, lors du discours de circonstance qu'il prononçait pour l'occasion. "Il y a une très belle concertation entre nous et chacun peut même y mettre son grain de sel. Ce qui est normal en raison des coûts très élevés de ce projet et des intérêts que nous avons tous à protéger."

Du reste, Jean Paul Pelletier n'avait que des louanges à adresser à tous ceux et celles qui, à un titre ou l'autre, rendent possible ce projet, dont "l'objectif premier est de faire en sorte d'améliorer la qualité de l'eau, pour les générations qui nous suivront". Il en a profité pour remercier le ministère de l'Environnement, qui finance la majeure partie des travaux, la SQEA, pour

son implication, de même que les entrepreneurs locaux et les firmes d'ingénieurs locales qui, a-t-il dit dans ce dernier cas, "me semblent très heureuses du partage des contrats qui a été fait".

Quant à la nature même des travaux, ils consistent, dans un premier temps, à la phase d'interception. Il s'agit d'une phase essentielle avant la mise en place de l'usine d'épuration, qui prendra forme sur le territoire de la Ville de Sherbrooke, au coût d'environ 50 millions \$, à partir de l'été 1986. Dans le cas de l'interception, qui prévoit des déboursés de 25 millions \$, il s'agit de raccorder toutes les sources de pollution municipale qui prennent actuellement le chemin de la rivière St-François. Le tracé retenu longe la rivière St-François sur une distance d'environ 12 kilomètres, depuis Lennoxville, avec traversées de la rivière en deux endroits.

Pour des raisons personnelles

## Le conseiller forestois René Tardif remet sa démission

par Lise Ouellette  
**ROCK FOREST** — Le conseiller forestois René Tardif, qui doit répondre à des accusations de vol et de méfait, a annoncé hier soir sa démission, effective à compter d'aujourd'hui, vendredi.

Accompagné du maire Gaëtan Lavallée, M. Tardif a déclaré au cours d'une entrevue: "Après avoir rencontré à plusieurs reprises les échevins et le maire pour discuter de ma démission et des raisons qui la motivent, celui-ci m'a suggéré fortement de démissionner par respect pour la population, pour mes collègues du conseil et pour ma famille."

Interrogé plus avant sur les raisons à la base de sa démission puis-que légalement il n'était pas tenu de poser ce geste même si des accusations pèsent contre lui relativement à un vol de cintres pour une valeur de 3,000 \$ alors qu'il était gérant de la Plaza Rock Forest, M. Tardif a rétorqué que ces accusations étaient le moindre de ses sou-

cis et qu'il n'était pas inquiet de cette affaire.

"Je démissionne à cause de problèmes personnels. En plus, je suis sans emploi et les problèmes que j'éprouve ne me permettent plus d'être aussi disponible qu'au cours des deux dernières années alors que j'ai travaillé d'arrache-pied. Je ne fais qu'agir en homme! Si les gens veulent s'amuser à faire des liens, ce sont leurs affaires. Quant à moi, s'il n'y avait pas eu ces accusations, ça n'aurait rien changé."

"Cette décision a été très difficile à prendre car j'en mangeais, de la politique municipale. Je tiens d'ailleurs à remercier la population pour son appui durant les deux années que j'ai passées au conseil", de poursuivre le conseiller du quartier 5.

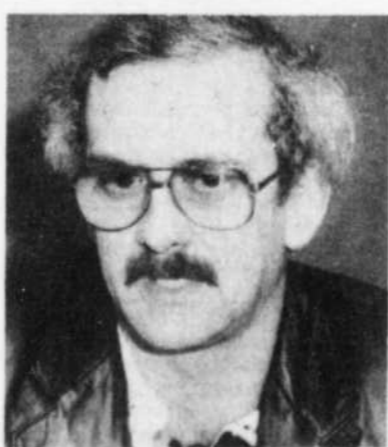
M. Tardif refuse de confirmer qu'on lui a forcé la main. "Je disais au maire et aux échevins comment je me sentais et Gaëtan (le maire Lavallée) m'a aidé et m'a suggéré que la meilleure solution était de démissionner."

Pour sa part, le maire Lavallée,



Le maire Gaëtan Lavallée

affichant une mine aussi peu réjouie que le conseiller démissionnaire, estime que "la décision de René est la bonne. Il pose le bon geste dans l'intérêt de la population, de lui-même et de sa famille."



René Tardif

deux ans de travail avec une équipe où, il convient de le dire, les bons moments l'emportent sur les mauvais.

Le maire de Rock Forest a tenu à rendre hommage au conseiller du quartier 5 pour sa disponibilité et son implication. "Tous ses dossiers, il les a menés jusqu'au bout."

Jeunes chômeurs et assistés sociaux

## La CMTS refuse une réduction des tarifs

**SHERBROOKE (FG)** — Tout en se disant sympathiques à leur cause, les dirigeants de la CMTS n'ont cependant pas acquiescé à une demande de jeunes, visant à réduire les tarifs du passage en autobus pour les chômeurs et assistés sociaux de 20 à 30 ans, qui se déplacent en vue de se dénicher un emploi.

Le promoteur de l'idée, qui fait suite au Symposium sur les jeunes et l'emploi, Denis Gosselin, a exprimé que la mesure aiderait particulièrement les jeunes assistés sociaux dans leur recherche d'emploi. "Déjà, l'autobus est le mode de transport le plus économique qui soit. Mais vous savez, avec 160 \$ par mois, et une fois que le loyer a été payé, il n'en reste plus beaucoup", a lancé le représentant des jeunes à l'adresse des dirigeants de la CMTS.

Le président de l'organisme intermunicipal, Bernard Tanguay, tout en se disant solidaire avec les jeunes, "car je suis moi-même un jeune", a cependant signalé que de dire oui à une telle demande ouvrirait la porte à l'abolition pure et simple du tarif régulier. "Déjà, avec la passe-partout et les gens de l'âge d'or, 43 pour cent de notre clientèle bénéficient d'une réduction des tarifs. Si on ajoute les 20 à 30 ans, cela fera passer ce pourcentage à 75 pour cent. Partant de là, nous ne serions plus justifier de refuser à d'autres groupes, par exemple des travailleurs bas salariés, une demande de réduction de tarif. Et il y a aussi le coût astronomique de votre demande: environ 1 million \$ par année aux contribuables de



Bernard Tanguay

nos municipalités", a noté Bernard Tanguay.

Pour sa part, le vice-président de la CMTS, Robert Pouliot, a rallié tout le monde, en proposant l'établissement d'une formule de jetons distribués à ces jeunes en difficulté et qui, à la fin du mois, seraient comptabilisés. Puis, la facture que cela représente serait acheminée par la suite aux gouvernements supérieurs. "Évidemment, encore une fois, on s'en remet aux autres paliers de gouvernement, mais dans ce cas-là, ce serait l'ensemble de la collectivité qui assumerait le coût et non seulement la population de nos municipalités", a émis le maire d'Ascot, dont la suggestion a d'ailleurs fait l'objet d'une résolution qui sera acheminée au ministère pouvant être concerné par une telle question. Reste maintenant à connaître la réponse.

## Sécurité à la sortie du Triolet Appui de la CSCS aux démarches de la CSRE

**SHERBROOKE (MR)** — La Commission scolaire catholique de Sherbrooke a résolu d'appuyer officiellement les démarches entreprises par la Commission scolaire régionale de l'Estrie pour apporter des solutions à la problématique de la sécurité routière reliée à la sortie des autobus à la polyvalente Le Triolet.

La résolution adoptée en ce sens par le conseil des commissaires de la CSCS a été portée à la connaissance du maire et des conseillers de la ville de Sherbrooke ainsi qu'à la connaissance des membres du comité tripartite de la CSRE qui doit étudier le dossier de la sécurité à la sortie du Triolet.

Les commissaires de la CSCS, rappelant que la Régionale de l'Estrie a toujours eu comme

priorité la sécurité des élèves et des personnels sous sa responsabilité, ont reconnu que la sortie du Triolet posait un problème. Ils ont adopté leur résolution en considérant qu'il y a une responsabilité partagée entre les pouvoirs municipal, scolaire et provincial au sujet de cette question.

La CSCS a noté la bonne volonté manifestée jusqu'ici par le ministère des Transports dans le cheminement de ce dossier.

## 46,9 millions \$ au 1er octobre Travaux de construction à Sherbrooke: près du double de l'an dernier

**SHERBROOKE** — Quand la construction va tout va, dit le proverbe. Alors, la Ville de Sherbrooke se porte drolément bien. Au 1er octobre 1985, la valeur des mises en chantier atteint 46,9 millions \$, soit près du double des résultats de l'an passé, à pareille date.

Le secteur des services remporte la palme grâce, évidemment, à l'édification du nouveau Palais de justice. Jusqu'à maintenant, les investissements projetés ont quintuplé comparativement à l'année dernière. Les travaux représentent à ce jour 16 millions \$.

Par ailleurs, le secteur commer-

cial fait bonne figure passant de 1,8 million \$ à 8,2 millions \$. Le secteur résidentiel maintient sa vitesse de croisière: on enregistre pour 21 millions \$ de mises en chantier au 1er octobre, 3 millions \$ de plus par rapport à la même période en 1984. Sur le plan industriel, la valeur des mises en chantier a connu une légère baisse si l'on se réfère à l'année dernière: 0,8 million \$ contre 1,02 million \$.

Ces chiffres, issus du Rapport mensuel de la Division de l'urbanisme de la Ville de Sherbrooke, dirigée par la Ville vers une année record.

## Convention du PLQ de Sherbrooke le 22 octobre?

**SHERBROOKE (FG)** — Les militants libéraux du comté de Sherbrooke pourraient être appelés à désigner le candidat officiel de ce parti, le 22 octobre.

C'est du moins la date qui a été retenue par le comité responsable de la convention visant à désigner un gagnant entre Monique Choquette-Habel et André J. Hamel.

A la permanence du Parti libéral du Québec, à Montréal, un responsable a cependant noté que la date pourrait changer s'il était impossible de trouver un local adéquat pour réunir les quelque 1.500 militants attendus pour l'occasion. La confirmation quant à la date du 22 octobre doit se faire aujourd'hui.

## FAITS DIVERS

### • Jeune homme trouvé mort

**SHERBROOKE (psj)** — Le coroner Michel Durand a ordonné qu'une autopsie soit pratiquée sur le corps d'un jeune homme de 20 ans, trouvé sans vie, ruelle Cantin, près de la rue Alexandre, vers 22h30, mercredi soir.

Un témoin a découvert le corps et a alerté les patrouilleurs.

Le visage de l'homme était couvert de sang mais le corps ne portait aucune marque de violence particulière.

Le corps a été transporté au Centre hospitalier Hôtel-Dieu où l'on a constaté le décès.

Le jeune homme a été trouvé non loin du logement qu'il occupe rue Alexandre.

Les policiers ont procédé à la fouille du logement et ont recueilli divers indices qui pourraient leur permettre de comprendre les circonstances entourant le décès.

Aux dernières nouvelles en fin d'après-midi hier, on a appris que l'autopsie avait révélé une rupture du foie et une fracture au niveau des reins.

Ces blessures auraient-elles été causées par une chute accidentelle, une chute volontaire, un accident ou des coups portés?

Les enquêteurs Jean Perreault et Normand Lambert, des Enquêtes criminelles, poursuivent les recherches et la cueillette d'informations.

### • 2 000 \$ dont 1 000 \$ en pièces de monnaie

Un voleur a mis la main sur une somme d'environ 2 000 \$ lors d'une effraction au Club sportif, rue King ouest.

Après avoir forcé une porte du club, l'individu aurait cueilli la

somme dans un réfrigérateur où on la cachait. Il y avait 1 000 \$ en billets et 1 000 \$ en pièces de 0,25 \$.

Le vol a été constaté vers les sept heures du matin, hier.

### • Trop de bruit nocturne

Des résidents de la rue St-Louis, près de la rue Galt, se plaignent de bruit nocturne que des conducteurs provoquent volontairement en faisant crisser les pneus de leur voiture.

"Hier, je n'ai pas réussi à fermer l'oeil de 22 heures jusqu'à trois heures du matin" de préciser un citoyen.

Depuis six mois environ, le problème semble se répéter assez fréquemment.

Au cours de la nuit dernière, dans le même secteur, il y a eu deux délits de fuite.

Des marques de pneus laissées sur le pavé et même le trottoir témoignent du caractère des conducteurs bruyants. Ces individus fréquenteraient un bar-salon du secteur.

Il semble que l'aide demandée aux patrouilleurs n'ait pas porté les fruits escomptés.

"Ce que ça prendrait, c'est une surveillance policière étroite dans le secteur durant une semaine; je suis certain que la situation redviendrait rapidement à la normale et le calme s'installerait à nouveau."

Rejoint à la gendarmerie du quartier général, le capitaine Michel Lemay a dit que c'était le premier son de cloche qu'il entendait au sujet de cette affaire de bruit.

Le capitaine est cependant conscient qu'il s'agit d'un secteur particulièrement fébrile où les policiers doivent souvent intervenir.

Il demandera aux patrouilleurs de porter une attention particulière à ce problème.

### • Encore trois semaines au moins

Il y aura un délai d'au moins trois semaines avant l'arrivée des Mario Valiquette et Yves Lasalle, détenus dans une prison de Houston, au Texas et qui sont les suspects no 1 dans le meurtre d'un messenger de la Brink's et le hold-up au magasin Pascal du Carrefour de l'Estrie, le 22 décembre 1983.

C'est ce que La Tribune a appris hier.

Les deux prisonniers qui purgent une sentence de plusieurs années aux États-Unis pour une tentative de vol à main armée et une tentative de meurtre lors d'une attaque

contre un convoi de la Brink's, à Houston, étaient attendus pour la fin de septembre, à Sherbrooke.

On sait que des accusations ont déjà été portées contre les deux individus, ici même dans le district de St-François, pour l'affaire Pascal.

La Tribune a également su que les délais n'étaient pas dus à des complications et à un certain retard dans les diverses étapes devant conduire au transfert des prisonniers de la prison de Houston à un centre de détention du Canada.

### • Les avertisseurs de fumée

Les pompiers de Sherbrooke installeront un kiosque d'information dans le mail du Carrefour de l'Estrie, les 10, 11 et 12 octobre dans le but d'aider les gens à prévenir les incendies.

Cette initiative se tient dans le cadre de la Semaine nationale de la prévention des incendies.

Les sapeurs insisteront dans leur message sur l'importance des avertisseurs de fumée.

Université de Sherbrooke: 470 \$ par année

# Frais de scolarité parmi les moins élevés au Canada

par Michel Rondeau

**SHERBROOKE** — Si les universités Laval et Concordia comptent parmi les universités canadiennes dont les frais de scolarité sont les moins élevés au Canada, avec 450 \$, l'Université de Sherbrooke vient non loin derrière avec des frais annuels de 470 \$.

Ce dernier montant comprend l'inscription d'un étudiant à deux trimestres consécutifs. Il ne comprend toutefois pas les frais afférents, destinés à couvrir les coûts des services divers offerts aux étudiants: services d'orientation, accès au centre sportif etc. Ces frais généraux sont de 65 \$ par trimestre, auxquels s'ajoute encore un montant de 15 \$ ou 17,50 \$ pour la cotisation versée à l'une ou l'autre des associations d'étudiants. Un étudiant qui s'inscrirait pour un troisième trimestre n'aurait pas à déboursier un troisième montant de 65 \$ pour les frais généraux.

En révélant les montants des frais de scolarité de diverses universités canadiennes, Statistique Canada donne du Québec le portrait d'une province où ces frais sont les

moins élevés au Canada. Le phénomène s'explique par la décision du gouvernement québécois de geler, il y a une dizaine d'années, les frais de scolarité exigés par les universités québécoises aux étudiants.

La signification des chiffres publiés par la Presse canadienne, d'après les données de Statistique Canada, est ambiguë. Ces données semblent, logiquement, correspondre aux frais d'une année de deux trimestres et c'est la raison de la comparaison établie avec les frais exigés par l'Université de Sherbrooke pour deux trimestres de la part d'un étudiant inscrit à temps plein au premier cycle dans l'ensemble des facultés. Encore là y aurait-il des variantes selon les cours, entre autres celui de médecine.

Au niveau des résidences, les chiffres de la Presse canadienne disent que l'Université de Calgary est la moins chère du Canada, en offrant la résidence au coût de 1,948 \$ par année. Certaines variantes entrent peut-être là aussi en ligne de compte, entre autres le coût des repas, souvent inclus chez les universités anglophones et généralement non inclus dans les universités francophones.

La résidence à l'Université de Sherbrooke commande un déboursé de 110 \$ maximum par mois pour une chambre simple et l'étudiant doit payer ses repas en surplus.

### Bishop

Quant à l'université Bishop, qui, au Québec, est celle qui présente la note la plus élevée à l'étudiant, soit 730 \$ par année selon les chiffres donnés par la Presse canadienne, elle n'exige, de fait, que 530 \$ de frais de scolarité, les 200 \$ qui s'ajoutent étant le coût des services

aux étudiants. Cette spécification a été apportée par le vice-recteur à l'administration, M. Jean-Luc Grégoire, qui note que, de toute manière, Bishop, tout en étant la plus coûteuse au Québec, n'est pas, dans l'ensemble des universités canadiennes, du nombre de celles qui exigent les frais les plus élevés puisqu'en général, ces coûts passent les 1.000 \$ dans les universités canadiennes pour se situer souvent à près du double des frais exigés par Bishop.

M. Grégoire explique le coût de Bishop par le gel des frais de scolarité par le gouvernement québécois: historiquement, les universités francophones exigeaient des frais de scolarité moins élevés que les universités anglophones et ces frais sont demeurés ce qu'ils étaient il y a 10 ans.

Au niveau des résidences, M. Grégoire dit que Bishop fixe à 2,800 \$ par année le coût de la résidence, qui comprend les repas. Encore là, note le vice-recteur, le nombre de repas varie selon les universités.

Campagne de maraudage parmi les travailleurs de la construction

# L'International est confiant d'obtenir une majorité absolue

— Marcel Pouliot

**SHERBROOKE (GC)** — M. Marcel Pouliot, pdg du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International) est confiant d'obtenir une majorité absolue à la suite du scrutin secret des travailleurs de ce secteur. Les membres éligibles devront, en effet, début novembre, choisir l'association syndicale qui les représentera lors de la prochaine négociation d'une convention collective.

Amorçant la campagne de maraudage de l'International en Estrie, M. Pouliot, qui a rencontré des syndiqués lors d'une assemblée publique, mercredi soir, et les médias hier matin, a convenu que la tâche serait ardue étant donné la difficulté à convaincre les travailleurs d'aller voter.

En Estrie, ce syndicat représente, selon des chiffres de l'Office de la construction du Québec, 24 p. cent des 2.650 salariés éligibles au vote, tandis que la FTQ obtient 42 p. cent des voix, la CSN, 23 p. cent et la CSD, 8 p. cent. Ces données contredisent des chiffres avancés plus tôt cette semaine par la CSN, qui se plaçait alors deuxième avec une représentativité de 30 p. cent.

Pour convaincre les syndiqués de modifier leur allégeance, l'International devra d'abord démêler les cartes puisque "plusieurs travailleurs confondent la FTQ et l'International - qui ne formaient qu'une

seule et même entité avant 1981", déclarait M. Pouliot.

En deuxième position au Québec avec une représentativité de 30,8 p. cent pour 79.000 travailleurs (la FTQ se classe première avec 41,9 p. cent, la CSN est troisième avec 17,4 p. cent, la CSD et le SCCN suivent avec respectivement, 9,2 p. cent et 0,8 p. cent), l'International, défendra sa position relative à l'abolition du Règlement de placement qui, selon elle, crée un zonage ne privilégiant aucunement les priorités régionales.

M. Gino Morin, gérant d'affaires du local 825, affilié à l'International, a d'ailleurs défendu ce dossier lors d'une entrevue publiée dans les pages de La Tribune la semaine dernière. Dans cette affaire, la Cour suprême du Canada doit entendre les doléances des différentes parties en janvier 86.

Seule centrale à réclamer l'abolition de ce règlement, le Conseil provincial juge qu'il serait préférable d'adopter une politique globale de la main-d'oeuvre pour l'industrie de la construction. "Le contingentement des nouveaux travailleurs devrait être décidé par des comités paritaires de métiers ou d'occupation via la qualification professionnelle."

Finalement, les résultats seront connus après les quatre jours de votation, du 6 au 10 novembre. Un détail intéressant, que soulignait M. Pouliot en conclusion: "Chaque 1 p. cent gagné en représentativité au niveau provincial correspond à 800 travailleurs."



Marcel Pouliot, pdg du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International).



Gino Morin, gérant d'affaires du local 825.



Un original se promenait hier dans la cour du Centre Notre-Dame de l'Enfant, rue Prospect, à Sherbrooke. Cet animal n'avait-il pas été averti des dangers qu'il pouvait courir au contact des humains, surtout en cette saison de chasse où le moindre porteur de fusil se prend pour un Nemrod.

(Photo La Tribune par Ernest Breton)

## Un original audacieux

### Le prix Charles-Emile Bélanger décerné à Jean-Marc Gagnon

**SHERBROOKE** — C'est le président de la compagnie Hydraulique S.M.S. de l'Estrie inc., Jean-Marc Gagnon, qui se verra décerner le prix "Charles-Emile Bélanger" par la Société St-Jean Baptiste du diocèse de Sherbrooke, le 23 novembre prochain.

Remis pour une première fois en 1985 mais institué de façon permanente par la SSJB-Sherbrooke, le prix "Charles-Emile Bélanger" couronne les efforts particuliers d'une personnalité du monde des affaires dans la région.

Lui-même, l'homme d'affaires qui a donné son nom à ce prix, a été l'un des premiers francophones à participer activement au développement économique de la région. Il est, entre autres, le fondateur de la maison de comptables agréées Bélanger, Hébert, à Sherbrooke.

Le jury, composé des membres du conseil diocésain de la SSJB-Sherbrooke, attribue l'honneur à Jean-Marc Gagnon en notant "la performance remarquable" que le président de Hydraulique S.M.S. a su faire connaître à son entreprise.

Agé d'à peine 40 ans, Jean-Marc Gagnon s'est aussi présenté, aux yeux de la Société St-Jean Baptiste, comme un choix tout désigné en cette Année internationale de la jeunesse, même si le récipiendaire n'est plus tout à fait un "teenager", comme le mentionne Marcel Bureau de la SSJB.

"C'est sûr, dira Marcel Bureau, qu'il y aurait pu avoir 50 autres récipiendaires peut-être aussi bons."

Jean-Marc Gagnon recevra son prix le 23 novembre lors d'une réception au Club social de Sherbrooke.

## AU MEXIQUE

### UN VIOLENT SEISME FRAPPE DUREMENT

- des milliers de morts
- des quartiers détruits en grande partie

Pour secourir les populations les plus durement frappées et les moins bien nanties, les dons offerts seront envoyés à Caritas Mexique.

### ENCORE UNE FOIS MERCI!

Caritas-Sherbrooke Inc.  
636 rue Québec — C.P. 1235  
Sherbrooke, Qc J1H 3M2  
Tél: (819) 566-6345



(Des reçus pour fins d'impôt sont émis).

**PISCINES CREUSEES EN BETON SOUFFLE**  
• REPARATION DE BETON.  
**PISCINES L.B.**  
INC.  
ST-ELIE D'ORFORD  
(819) 567-7760  
121683

# Course contre la montre pour sauver 48 logements familiaux à Victoriaville

par Maurice Cloutier

**VICTORIAVILLE** - Sans battage publicitaire, 48 familles à revenu modeste de Victoriaville ont entrepris une véritable course contre la montre, dont l'objectif est la sauvegarde de leur logement.

Ces gens forment la Société populaire de logements des citoyens des Bois-Francis, un organisme à but non lucratif, qui a acheté quatre édifices, 48 logements, sur la rue Bérubé, à Victoriaville, de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) en 1978. La

Malgré un entretien régulier à même un budget à cet effet, le président de la Société, M. Raymond Piché Jr, et la personne-ressources du groupe, M. Jean-Guy Morissette, directeur général du Centre local de services communautaires (CLSC) Suzor-Côté, à Victoriaville,

et une isolation insuffisante. Sans parler ouvertement de vices cachés, les deux hommes mentionnent que la qualité des constructions est pour le moins douteuse. "Ce ne sont pas des logements insalubres, mais il faut agir pour éviter le pire."

Agir, ils le veulent bien, mais ils n'ont pas les fonds nécessaires. La facture de restauration des quatre édifices s'éleverait à 720 000 \$ selon une estimation préparée par l'Atelier du logement communautaire des Bois-Francis. Il faut compter au bas mot 15 000 \$ par unité de logement. Or, la Société populaire a englouti 20 000\$, une partie de sa petite réserve, pour colmater les fissures dans les fondations d'un seul édifice en 1984.

### Oui et non pour l'aide

Des démarches sont entreprises pour obtenir l'appui des gouvernements provincial et fédéral. Si le premier accepte, il en va tout autrement de deuxième.

En vertu du programme de rénovation domiciliaire Loginove, Québec est disposé à injecter 8 950 \$ par logement dans le projet, soit environ 350 000 \$. Une seule petite condition, Ottawa doit faire sa part. Même si le gouvernement fédéral dispose aussi d'un programme de restauration domiciliaire, le Parel, la Société populaire se heurte à un mur.

La coupure des budgets du programme Parel dans toutes les régions est invoquée pour dire qu'une subvention de 5 000 \$ par logement ne peut être accordée, notent MM. Piché et Morissette. Les fonds pour Victoriaville permettent seulement de subventionner 15 unités en 1985-86, ont-ils appris.

Il est impensable de réaliser les travaux sans un appui fédéral, car



Sous une apparence plus que convenable, les édifices cachent de sérieux problèmes, qui nécessitent des travaux de plus de 700,000 \$.

les propriétaires-locataires devraient emprunter environ 350 000 \$ et le prix des logements devrait être augmenté en catastrophe, disent-ils.

### Actions concrètes

Consternés et désireux d'amorcer les travaux pour bénéficier de l'offre de Québec, ils promettent

des actions concrètes auprès du gouvernement fédéral et de la SCHL afin que des fonds soient dé-

nichés pour eux. Le député de Lotbinière Maurice Tremblay a été saisi du dossier.

## Les édifices remis à la SCHL?

**VICTORIAVILLE (MC)** - Si le plan de restauration échoue, la Société populaire de logements envisagera très sérieusement de remettre les clés des quatre édifices à la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL).

Cette confiance a été faite par MM. Piché et Morissette, qui désapprouvent l'attitude adoptée jusqu'à maintenant par la SCHL dans le dossier.

Selon eux, cet organisme fédéral devrait intervenir directement dans le dossier et trouver une source de subvention pour les tirer de cette mauvaise position.

La SCHL, précisent-ils, n'est pas étrangère à nos malheurs puisqu'elle a financé la construction de ces édifices et qu'elle les a vendus à des citoyens de Victoriaville, sans les avertir de la qualité des bâtiments et sans fournir les plans des édifices.

"Comment peut-on avoir financé ces quatre édifices et les avoir vendus sans être en mesure de nous remettre un seul plan de construction?"

En outre, ils comprennent mal la relative indifférence affichée dans ce dossier par la SCHL, alors que celle-ci détient une importante créance sur les édifices.

"Nous devons payer les édifices pendant encore 43 ans. Si l'on ne peut pas les rénover, nous allons vite cesser de payer, en sachant bien que cela ne nous donnera rien en bout de ligne."

Ils poursuivent en disant que la Société populaire de logements a toujours bien administré sa barque et qu'elle est prête à continuer, si l'on corrige les problèmes de détérioration de la structure des édifices.

Les deux hommes croient que la SCHL a tout avantage à les appuyer, si elle ne veut pas se retrouver à nouveau avec quatre édifices sur les bras.

### Tremblay questionnera la SCHL

**VICTORIAVILLE (MC)** - Saisi du dossier, le député de Lotbinière Maurice Tremblay promet de questionner la Société d'hypothèque et de logement (SCHL) sur son attitude.

"C'est vraiment un dossier particulier. Si la SCHL a une responsabilité envers ce groupe de citoyens, elle va devoir agir", lance-t-il.

M. Tremblay va même jusqu'à dire que la Société populaire de logements devrait peut-être entreprendre une poursuite judiciaire contre l'organisme fédéral, dans le cas où ce dernier n'aurait pas les mains tout à fait blanches.

Il faut absolument que quelqu'un leur vienne en aide, a-t-il conclu, en promettant de vérifier toutes les possibilités.

## La direction de Vic Métal ne réplique pas au conciliateur

**VICTORIAVILLE (MC)** - La déclaration-surprise du conciliateur Bernard Boulanger, du ministère du Travail, dans le conflit chez Vic Métal n'a pas eu d'écho, hier, à la compagnie.

Le conciliateur a affirmé que "le syndicat a toujours été disposé à négocier", tout en ajoutant que l'a-

vocat de la partie patronale était avisé de sa disponibilité et de celle du syndicat.

Ces propos contredisent une déclaration du président de l'entreprise, M. Denis O'Reilly, qui soutenait n'avoir jamais eu de nouvelles du syndicat après le rejet de l'offre

globale soumise le 11 septembre dernier, en séance de conciliation.

Nullement incommodé par cette situation, M. O'Reilly a refusé de faire le moindre commentaire.

Les 125 employés, affiliés à la CSN, poursuivent toujours la grève déclenchée le 26 août dernier. Plus

sieurs points sont toujours en litige, dont la réduction de la semaine de travail.

Même si les deux parties et le conciliateur affirment leur intérêt pour la reprise des négociations, aucune rencontre n'est fixée à ce jour.

## Travailleurs de Plastitech inébranlables

**DAVELUYVILLE (MC)** - L'annonce de la fermeture le 25 novembre de l'usine Plastitech, à Daveluyville, n'a pas fait fléchir les employés sur leurs revendications.

Hier, lors d'une assemblée générale convoquée par l'exécutif syndical, les quinze travailleurs présents, sur une possibilité de seize, ont rejeté de nouveau, cette fois dans une proportion de 80%, les offres patronales déposées en août dernier.

Visiblement enchanté, le négociateur syndical à la CSD, Marcel Bilodeau, a analysé le vote en disant que les déclarations patronales ont provoqué la colère des syndiqués, en grève depuis le 6 juin dernier.

En fait, le président de l'entreprise Clément Lacasse, dans une lettre envoyée à tous les employés, a annoncé qu'il fermera son usine le 25 novembre, pour en ouvrir une nouvelle en Ontario.

### Rejet plus massif

Puis, il a ajouté que les dirigeants syndicaux refusaient de soumettre à un nouveau vote les dernières offres patronales, même si plusieurs syndiqués ont signé une pétition réclamant une assemblée.

D'une part, M. Bilodeau a souligné que le rejet des offres à cette nouvelle assemblée, tant souhaitée par l'employeur, est plus massif que lors du premier vote le 14 août dernier. A ce moment, seulement 56% des travailleurs étaient contre l'acceptation de la proposition de règlement.

Puis, il a mentionné que les syndiqués ont été mis dans l'erreur lorsque huit d'entre eux ont signé la pétition, qui a été envoyée au ministère du Travail.

M. Bilodeau a également signalé que l'employeur a lui-même refusé, au cours de l'été, une recommandation de règlement soumise par le conciliateur et acceptée par le syndicat.

### Jusqu'au bout

Selon lui, ce vote massif démontre clairement que les travailleurs sont prêts à aller jusqu'au bout pour défendre leurs revendications, en dépit de la fermeture possible de l'usine.

Le principal obstacle à un règlement est la clause d'ancienneté préférentielle pour les officiers syndicaux que l'employeur veut supprimer du prochain contrat. "C'est un droit acquis depuis 1977." La compagnie s'oppose aussi à l'entrée sur la liste d'ancienneté des plus jeunes travailleurs.

"J'ai averti le conciliateur des résultats de l'assemblée. Ce sera à ce dernier de juger de la pertinence de tenir une nouvelle rencontre entre les deux parties", a conclu M. Bilodeau.

## Bonnes assistances au Festival de musique

**VICTORIAVILLE** - Le Festival de musique actuelle, qui se poursuit jusqu'à dimanche soir à Victoriaville, obtient de bonnes assistances jusqu'à maintenant.

Un membre du comité organisateur a confié, hier soir, qu'ils sont très satisfaits de la participation de la population de la région et de l'extérieur pour les deux premiers jours. "C'est nettement meilleur que l'an passé." Bien sûr, les or-

ganisateurs souhaitent que l'intérêt soit soutenu jusqu'à la fin, ce qui permettrait aux organisateurs d'atteindre leur objectif de sensibilisation aux nouveaux genres musicaux.

Jusqu'à maintenant, les artistes se présentent comme prévu à Victoriaville. Ainsi donc, Victoriaville vit au rythme du jazz, de l'improvisation et de la musique populaire jusqu'à dimanche soir.

Geneviève Paris

VEN. SAM. 4 ET 5 OCTOBRE

AU BISTRO BAR CHEZ FLO

555, Avenue Champlain  
DISRAELI  
(418) 449-2437

Admission: \$4

123522

# CROWN DIAMOND

... en toute confiance

19,88\$

ou moins les 4 litres

Émail fini perle au latex d'intérieur

Blanc (01-709)



23,88\$

ou moins les 4 litres

Émail mat à l'alkyde d'intérieur

Super blanc (01-201)



18,88\$

ou moins les 4 litres

Sous-couche pour émail au latex d'intérieur

Blanc (01-195)



19,88\$

ou moins les 4 litres

Émail velouté au latex d'intérieur

Blanc (01-509)



20,88\$

ou moins les 4 litres

Émail fini perle à l'alkyde d'intérieur

Blanc (01-609)



Offert sans supplément dans toutes les teintes pastel du spectateur CROWN DECOR. Se termine le 1<sup>er</sup> novembre 1985.

DEPOSITAIRES:			
<b>Ferronnerie Galt Enr.</b> 2208, Galt ouest Sherbrooke 569-8819	<b>Coloriton</b> 4857, rue Bourque Rock Forest 564-2644	<b>Gaston Côté Inc.</b> 1000, est rue Galt Sherbrooke 564-8841	<b>Les Peintures de Armond</b> 800, rue Conseil Sherbrooke 569-7095
<b>Quincaillerie Richmond Inc.</b> 220, rue Principale Nord Richmond 826-2535		<b>Quinc. J.R. Blanchard Cie</b> 306 rue Hériot Drummondville 477-4433	

# Le micro-ondes: Savoir l'utiliser pour l'apprécier



**BUREAU & BUREAU inc.**  
des gens...abordables!  
prestige  
222222222222  
JEAN CLIENT

La carte de crédit Bureau et Bureau est maintenant disponible à notre magasin.

*Cours privés gratuits\**

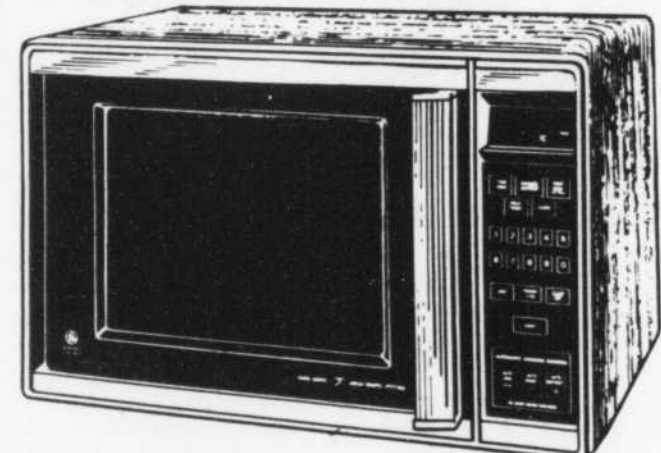
S'il est un aide-ménager duquel vous attendez beaucoup, c'est bien le micro-ondes. Et vous avez entièrement raison. Un micro-ondes, c'est un allié précieux dans une cuisine à la condition de connaître parfaitement son fonctionnement. Et c'est en réalité très simple. Afin que vos relations avec votre micro-ondes soient au beau fixe, Bureau et Bureau vous propose ses cours privés et démonstrations.

## COURS

\*Avec votre achat, des cours de micro-cuisson privés, sans frais. Vendredi 19h à 21h  
Élaboration et dégustation de plats cuisinés  
Réservez votre place en communiquant avec Bureau et Bureau au 569-9585. Le nombre de participants est limité.

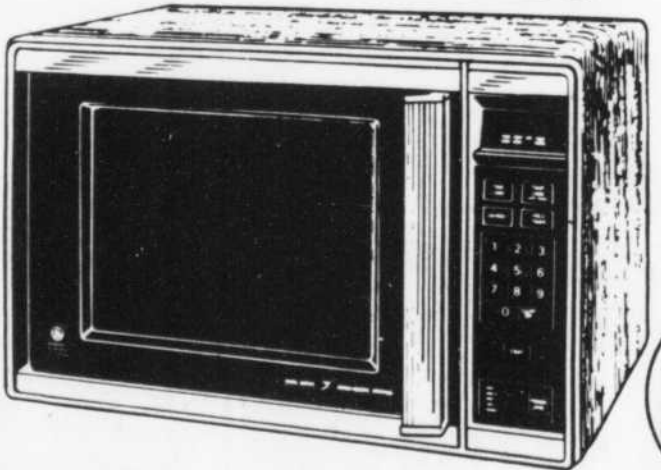
## DÉMONSTRATIONS

Besoin d'explications sur le fonctionnement de nos fours à micro-ondes? Nos représentants se feront un plaisir de vous faire une démonstration pendant les heures d'ouverture du magasin.



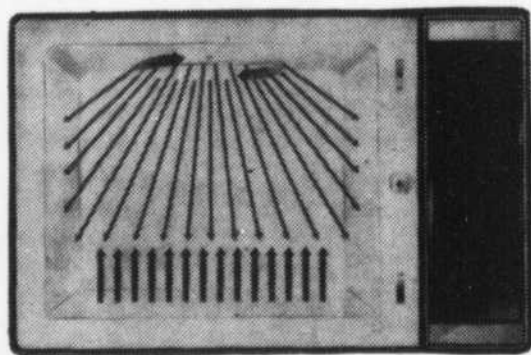
**JX 235**  
Plus de cuissons approximatives!  
Le JX 235 évalue lui-même le temps de cuisson selon les poids et les viandes.

- Rôtissage automatique
- Mijotage automatique
- Décongélation automatique
- Maintien de la température
- Mise en marche différée jusqu'à 12 heures
- Capacité: 1,4 pi<sup>3</sup>



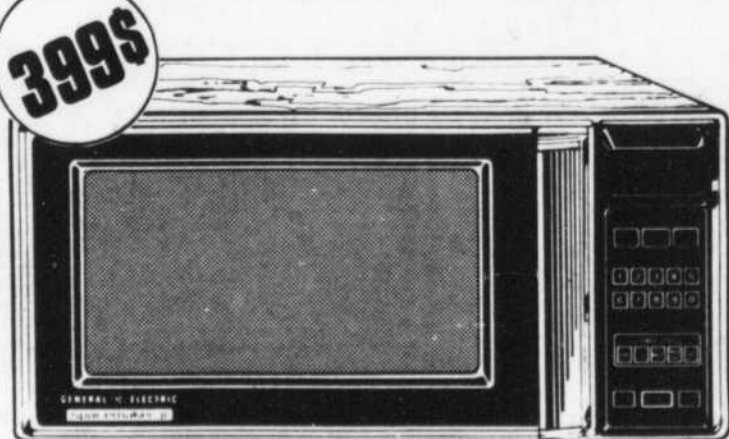
**JX 211**  
• Commandes à touches numériques  
• 10 niveaux d'énergie  
• Capacité: 1,4 pi<sup>3</sup>  
• Garantie prolongée

**479\$**



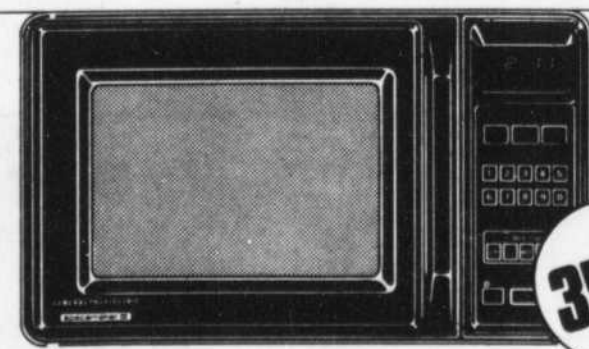
### DUAL WAVE un système révolutionnaire

Grâce au système Dual Wave, les aliments sont enveloppés par des feux de micro-ondes provenant de la sole et de la voûte du four. La cuisson se fait donc uniformément. Et chaque pouce carré de votre four à micro-ondes est utilisé.



**JV 211**  
• Écran à affichage numérique  
• Système de montage sous les armoires  
• Programmation jusqu'à 3 étapes  
• 5 niveaux de puissance  
• Capacité: 1 pi<sup>3</sup>  
• Petite cavité

**399\$**



**JT 211**  
• Écran à affichage numérique  
• Système de montage sous les armoires  
• Programmation jusqu'à 3 étapes  
• 5 niveaux de puissance  
• Petite cavité  
• Capacité: 0,6 pi<sup>3</sup>

**359\$**

*Spacemaker au dessus de votre cuisinière*

**SPACEMAKER**  
Dégagez votre comptoir de cuisine en installant votre four à micro-ondes au-dessus de votre cuisinière

- Hotte à 2 vitesses
- Cuisson — température
- Rôtissage automatique
- Programmation à 3 étapes
- Lampe

• Hotte à 2 vitesses  
• Commandes à touches numériques  
• Sonde  
• Cuisson, décongélation, mijotage automatiques

**JV 221 SPACEMAKER II:**  
Ils s'installent sous vos armoires.

- Rôtissage automatique
- Sonde
- Mijotage automatique
- Programmation jusqu'à 3 étapes
- Petite cavité
- Capacité: 1 pi<sup>3</sup>

GENERAL  ELECTRIC

**BUREAU & BUREAU inc.**  
SHERBROOKE: 600, Galt ouest ASBESTOS: 566, 1<sup>re</sup> Avenue

**L'AIDE-MÉNAGER  
RÉPUTÉ... & abordable**



# Bureau et Bureau présente le SALON DE LA CUISINE

Du 28 septembre au 19 octobre, le Salon de la cuisine vous ouvre ses portes chez Bureau et Bureau. Et c'est tout un salon! Des mobiliers de tous les styles. Des mobiliers qui plaisent. Des électroménagers qui demeurent fiables en tout temps. Avec sa toute nouvelle génération de prix, Bureau et Bureau respecte votre budget sans jamais négliger l'allure, la fiabilité et la durabilité de votre achat.

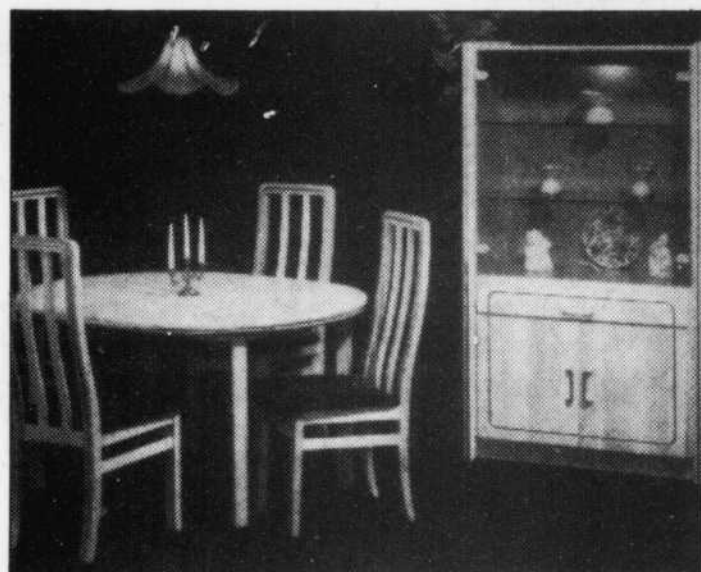
Du 28 septembre au 19 octobre, le Salon de la cuisine chez Bureau et Bureau, idéal pour donner une allure nouvelle à votre intérieur.



### Gervais

Du tout dernier cri, un style sobre. Vaste table 72 x 40. Fait de Formica, donc très résistant, mais d'une apparence imitant la laque.

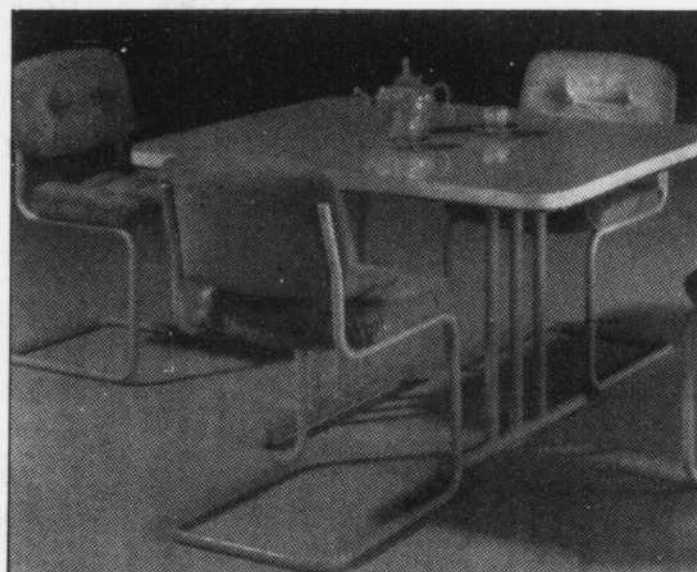
Table 669\$  
Chaise 115\$



### JSP

Le frêne massif donne à ce mobilier, au design moderne, une chaleur que vous ne retrouverez nulle part ailleurs.

Table 389\$  
Chaise 139\$  
Vaisselier 729\$



### Bassett

Dinette d'aspect moderne. Structures tubulaires disponibles en 5 couleurs pastel. Dessus de table stratifié. Chaises confortables recouvertes de velours.

Table extensible 36 x 48 x 60 199\$  
Chaise 95\$



### Daveluyville

Mobilier de style rustique en chêne massif qui allie confort et durabilité.

Table 529\$  
Chaise 129\$  
Buffet 349\$  
Huche 489\$



### Vic design

Un ensemble contemporain en chêne massif, aux tendances actuelles de lignes droites et simples.

Table 349\$ Buffet 275\$  
Chaise 109\$ Huche 419\$



### Carrier

Mobilier en érable massif à la fois pratique, robuste et esthétique.

Table 299\$ Huche 249\$  
Chaise 99\$  
Buffet 299\$



### Meubles Princeville

Prestigieux ensemble, de style rustique aux lignes et aux courbes harmonieuses.

Table 999\$ Buffet 619\$  
Chaise 269\$ Huche 1049\$  
Fauteuil 299\$

**BUREAU & BUREAU inc**  
Sherbrooke: 600, rue Galt Ouest    Asbestos: 566, 1<sup>re</sup> Avenue

**DIFFERENTS...  
& abordables**



Jolivet au congrès de l'Association forestière

# Les allocations de bois seront révisées

par Richard Jean  
DRUMMONDVILLE - Selon le ministre délégué aux forêts, M. Jean-Pierre Jolivet, le gouvernement du Québec n'a adopté aucune politique nouvelle vis-à-vis les producteurs forestiers, mais il a néanmoins déclaré que les allocations de bois sur la forêt publique seront révisées, de façon à ce que le gouvernement s'ajuste en fonction de la disponibilité des volumes de la forêt privée et des copeaux.

S'adressant hier devant pas moins de 500 congressistes réunis à l'hôtel Le Dauphin de Drummondville à l'occasion du 40e congrès annuel de l'Association forestière des Cantons de l'Est, le ministre Jolivet a en effet souligné que le gouvernement reconnaît maintenant le statut officiel de producteur forestier, à tout propriétaire ou entreprise qui détient une superficie minimum de 10 hectares d'un seul tenant et qui soumettra un plan simple de gestion forestière.

Les avantages que confère le statut de producteur forestier se compareront dorénavant à ceux dont

bénéficient les producteurs agricoles reconnus, a-t-il indiqué.

## Loi 45

"Ainsi, devait-il poursuivre, la loi 45 permettra au producteur forestier



Jean-Pierre Jolivet

de réaliser des travaux de gestion et d'aménagement en forêt privée. "Des subventions seront aussi offertes dans le cadre de ce programme pour la réalisation de travaux sylvicoles à l'intérieur d'un programme d'aménagement régional, ce qui signifie que l'aménagement des forêts privées répondra aux besoins spécifiques des régions," de dire le ministre Jolivet.

S'adressant enfin sur le thème proprement dit du 40e congrès annuel de l'AFCE, le ministre Jolivet

de réaliser des travaux de gestion et d'aménagement en forêt privée.

"Des subventions seront aussi offertes dans le cadre de ce programme pour la réalisation de travaux sylvicoles à l'intérieur d'un programme d'aménagement régional, ce qui signifie que l'aménagement des forêts privées répondra aux besoins spécifiques des régions," de dire le ministre Jolivet.

S'adressant enfin sur le thème proprement dit du 40e congrès annuel de l'AFCE, le ministre Jolivet

a conclu: "Ce congrès démontre bien la vitalité et la nécessité de votre association. Je pense aussi que vous êtes conscients que cette forêt ne peut plus être considérée comme une région inépuisable mais plutôt comme un jardin qu'il faut cultiver."

## Nouveau président

Notons finalement, qu'un nouveau président de l'AFCE a été nommé hier.

Il s'agit de M. Eugène Robert, de la firme Robert et Robert de St-Xavier de Brompton, qui succède à Me Gérard Fradet de Drummondville qui a assumé cette tâche au cours des deux dernières années.

Selon le président sortant, Me Fradet, le congrès d'hier fut un grand succès, réunissant pas moins de 500 personnes provenant des quatre coins du Québec, plus précisément de 19 comtés de la province.

Première institution du genre en milieu rural

## Un livre de Myroslaw Smereka sur l'histoire de la caisse de Paquetteville

SHERBROOKE (MR) — Un nouveau volume de la collection "Dossiers sur les coopératives" de l'Institut de recherche et d'enseignement sur les coopératives de l'Université de Sherbrooke retrace l'histoire de la première caisse populaire Desjardins en milieu rural, celle de Paquetteville.

Le volume, oeuvre du professeur Myroslaw Smereka, a pour titre "Au-delà des divergences: histoire de la caisse populaire de Paquetteville (1907-1974)". L'auteur et l'Institut de recherche procédaient hier au lancement de ce volume à Paquetteville.

C'est le professeur Smereka qui a soumis à l'IRECUS le projet de recherche sur l'histoire de la première caisse populaire en milieu rural et c'est par le fonds de recherche de l'Université de Sherbrooke, que l'IRECUS a réussi à faire subventionner cette recherche.

## Nouveau départ

M. Bernard Denault, directeur de la recherche à l'IRECUS, dit qu'il y avait plusieurs années que la collection de l'IRECUS, "Dossiers sur les coopératives", n'avait pas connu de nouvelle publication, les quatre premiers titres ayant paru dans les années 1970. Avec la publi-

cation du volume de M. Smereka, M. Denault estime que la collection prend un nouveau départ et c'est l'intention de l'IRECUS de susciter ou d'encourager de nouvelles recherches sur la coopération en région et d'en publier les textes, en tentant de trouver des sources de subventions qui assurent une production régulière.

Le nouveau volume de Myroslaw Smereka situe la naissance de la caisse populaire de Paquetteville dans son contexte historique et expose le développement de cette caisse, en rapport avec le développement économique de sa région.

## En 1907

Alphonse Desjardins avait visité Paquetteville trois semaines avant la fondation de la caisse populaire, entreprenant ainsi une tournée nord-américaine pour vendre l'idée des caisses populaires, alors qu'il n'en existait que quelques-unes dans la région de Québec. La caisse de Paquetteville voyait le jour le 22 septembre 1907. Quand elle disparut en 1974, c'est parce que la décroissance socio-économique de cette région obligeait les caisses de Paquetteville et de Saint-Henri-de-Herford à se fusionner pour former

la caisse populaire d'East-Herford.

Les friands de l'histoire des Cantons de l'Est ou de l'histoire de la

coopération en Estrie trouveront dans le volume de M. Smereka des pages fort intéressantes.

## Saisie de drogues à Notre-Dame-de-Ham

NOTRE-DAME-DE-HAM (YR) — Trois personnes de Notre-Dame-de-Ham devront répondre, devant la Cour des sessions de la paix, à des accusations de possession de stupéfiants et de possession de narco-copiers, en vue d'en faire le trafic, à la suite d'une perquisition effectuée par l'escouade régionale de l'alcool et de la moralité (ERAM).

En effet, un peu après minuit, hier matin, le caporal Patrick Hall et quatre autres agents de l'escouade

de se rendaient dans un domicile de Notre-Dame-de-Ham, où se trouvaient les trois personnes suspectes. Une fouille systématique de la maison a permis d'y découvrir pour environ 1,500 \$ de marijuana et de haschich.

Les policiers ont saisi la drogue et les suspects recevront une sommation de se présenter devant la cour, pour répondre aux accusations portées contre eux, d'ici quelques semaines.

## La direction du Festival de folklore demande la réintégration de Mme Francine Ruest-Jutras

DRUMMONDVILLE (GP) — C'est au tour du Festival mondial de Folklore à réclamer que Mme Francine Ruest-Jutras, conseillère municipale, soit réinstallée dans son poste de présidente du comité municipal des arts et de la culture.

À la suite d'une motion faite par un membre de la corporation en assemblée générale, 203 personnes ont réclamé la réintégration de

Mme Jutras à son poste, alors que 8 personnes s'y opposaient et 13 s'en abstenaient.

En plus de formuler un blâme contre le conseil de Drummondville à propos de cette démotion, le Festival réclame du maire Ménard que Mme Jutras soit réintégrée à son poste de représentante de Drummondville, au sein de la Corporation du Festival.

## Municipalités en bref

### Bromptonville

BROMPTONVILLE (LS) — Une demande a été envoyée au ministère des Affaires sociales pour rénover l'intérieur de l'hôtel de ville de Bromptonville. Les porteurs de ce dossier estiment qu'il y a un pressant besoin d'améliorer le système de climatisation de l'édifice. Du côté du Service de police, il y a aussi place à des améliorations. La réponse du ministère est attendue sous peu. Le maire, M. Clément Nault, a toutefois précisé que les travaux ne devraient pas commencer avant le début de l'année 1986. Des plans ont été conçus par l'architecte de la Ville; l'évaluation approximative du projet se situe à 60,000 \$.

Les travaux d'assainissement des eaux à Bromptonville tirent à leur fin. Cette semaine, la rue St-Jean-Baptiste a été asphaltée. Le conseil adresse des remerciements particuliers aux résidents de l'endroit, qui ont dû subir les incon vénients de cette restauration durant quatre mois.

Lors de la réunion des associations et des organismes de Bromptonville, un bouton de la municipalité a été remis à Mlle Nathalie Parr pour son dévouement à la cause des loisirs de Bromptonville. Notons que la jeune fille s'était déjà méritée

### Rock Island

ROCK-ISLAND (MD) — Les citoyens de Rock-Island sont priés de prendre note que la liste électorale est officiellement déposée et que pour des demandes en inscription, en radiation ou en correction doivent être faites par écrit et transmises au bureau de la municipalité, avant minuit le 7 octobre.

Les séances du bureau de révision en prévision de la liste électorale, auront lieu à l'hôtel de ville de Rock-Island; entre le 8 et le 16 octobre de 19 heures à 21 heures, et que toute personne concernée par une demande sera avisée par écrit de la date

au cours de cette année, le prix Terry Fox, une bourse de 12,000 \$.

Le Congrès de l'Association des municipalités de l'Estrie se tiendra à Bromptonville, le 26 octobre prochain.

La Ville a procédé à l'embauche de M. Aurèle Morissette en remplacement de M. Emilien Gouin pour ouvrir et fermer à clé les portes des différents édifices tels que collège, couvent, Hôtel de Ville, lorsque les associations y tiennent des réunions.

Mme Ginette Sinotte et Gilberte Lamontagne ont été désignées pour occuper les fonctions de brigadières scolaires pour l'année 1985-1986.

Il a été résolu de louer la salle du conseil de ville de Bromptonville au conseil d'administration de l'O.M.H. pour un montant de 50 \$ par mois.

Depuis l'arrivée de la compagnie Lummus, on a noté des problèmes de stationnement dans le secteur des rues Plaisant et Villeneuve. Le conseil de ville a donc informé les employés de Lummus de la situation et a sollicité leur collaboration pour libérer les rues de ce secteur.

et de l'heure exacte où elle sera entendue.

L'ancienne demeure de ex-maitresse de poste de Rock-Island, Mlle Olive Whitcher aujourd'hui décédée, a été achetée par le propriétaire d'un foyer "White House" de Stanstead, qui l'a fait déménager de Rock-Island à Stanstead. La circulation a été interrompue durant plusieurs minutes à la suite de ce déménagement, qui a attiré plusieurs curieux.

Il y a un total de 714 personnes d'inscrites sur la liste électorale de Rock-Island.

## Villages fleuris: Normande et Laurien Alain gagnants du 1er prix à East-Herford

EAST-HEREFORD — C'est sur Normande et Laurien Alain que le jury responsable du choix du gagnant du concours Villages et campagnes fleuries à East-Herford, a porté son choix.

Construite en bordure de la route 253, la maison du couple est entourée de plus de 5,000 plants de fleurs que Normande Alain a produit elle-même et qu'elle a arrangés avec imagination, en compagnie de son époux.

Quant à la municipalité d'East-Herford, elle a mérité la deuxième place lors de la finale régionale du concours.

## Table ronde au CLSC Fleur de lys

SHERBROOKE — Le CLSC Fleur de lys de Weedon tiendra une table ronde dans le cadre de son assemblée annuelle d'information dont le thème sera: "Les services adressés aux jeunes de moins de 30 ans de notre région: Pouvons-nous faire mieux?"

Cette rencontre vise à faire le bilan des services dont dispose la région et de voir de quelle façon une concertation au niveau de la MRC pourrait améliorer les choses.

Participeront à cette rencontre, des représentants d'organismes oeuvrant dans différents secteurs: travail, loisirs, éducation, social, regroupement de jeunes. Ils s'informeront mutuellement de leurs activités et discuteront des difficultés qu'ils rencontrent dans leur milieu respectif dans le but de travailler "tous dans le même sens pour le bénéfice des jeunes de la région".

La table ronde aura lieu le 9 octobre, de 7h30 à 10h30, à la salle communautaire de l'Hôtel de ville d'East-Angus.

## "Quand le milieu s'implique": un livre sur le Val St-François

WINDSOR (CC) — "Quand le milieu s'implique", tel est le titre d'un livre qui relate les faits marquants de l'implication des gens du milieu du Val Saint-François et qui doit être lancé officiellement le 11 octobre, à l'Hôtel de ville de Richmond.

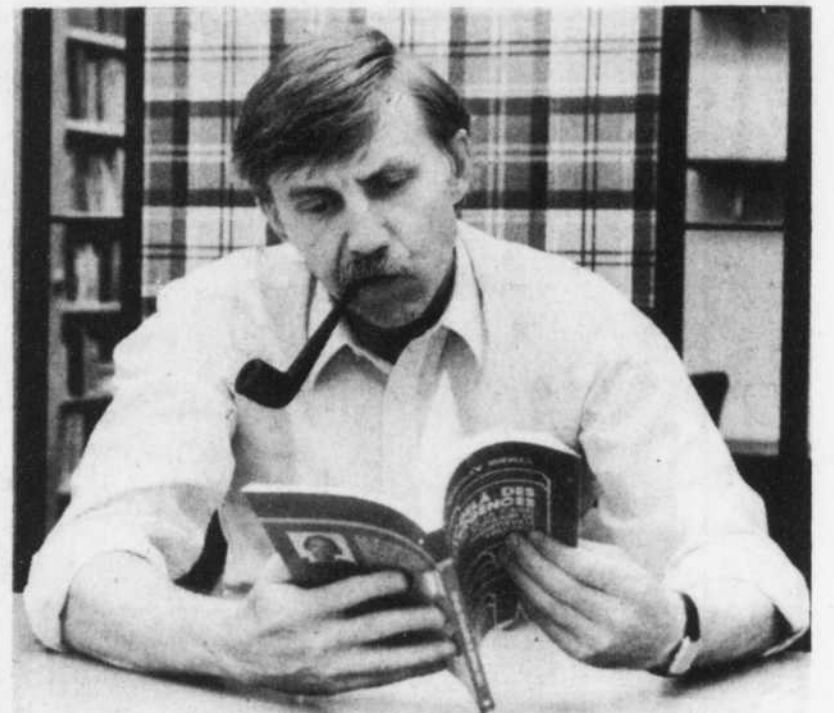
L'écrivain Gaston Dussault s'est arrêté particulièrement sur la période qui va de 1977 à la conclusion du dossier Domtar.

Plus de 200 personnes, des représentants des organismes gouvernementaux aux membres des Chambres de commerce de Richmond, Bromptonville et Windsor, en passant par la centaine de "personnages" du volume, seront parmi les invités à la conférence de presse marquant le lancement officiel de l'ouvrage.

La parution de ce livre vient couronner, en quelque sorte, les années d'efforts d'une foule d'intervenants et de bénévoles, pour qui ce volume représente une récompense et l'officialisation de leurs actions.

"Quand le milieu s'implique" n'est pas un livre d'auteur. M. Dussault ne fait que relater les événements qui ont fait sortir la région du Val St-François de l'ombre.

"Les héros du Val St-François n'avaient nul modèle à imiter, nul exemple à suivre. Ils ont tout inventé à partir du seul malaise que leur suggérait leur état de vie", peut-on lire dans "Quand le milieu s'implique".



Bernard Denault

# LES QUOTIDIENS À L'ATTAQUE

*La Journée des Quotidiens*

**Le jeudi 10 octobre 1985**

**Le Centre Sheraton Montréal**  
1201, boul. Dorchester Ouest

## PROGRAMME

- 8h30** Atelier: «La publicité «Coop» — Un outil de marketing» (sur réservation) animateur invité: M. David Johnston, Newspaper Advertising Bureau — Chicago.
- 11h30** Ouverture du bar
- 12h30** Déjeuner conférencier invité M. G.-Yves Landry Vice-président marketing Chrysler Canada Ltée

**Prix de présence: Chrysler Le Baron GTS courtoisie de CHRYSLER CANADA LTÉE**

**Réervations:**  
Publicité Club de Montréal **875-2565**  
Advertising and Sales Executives Club of Montreal **866-1668**

**Prix du billet:**  
membres: 30\$  
non-membres: 35\$  
table de 10: 300\$

Et des quotidiens participants:

Le Devoir	La Presse	Le Quotidien
La Tribune	The Gazette	Le Soleil
The Citizen	Le Journal de Montréal	The Record
La Voix de l'Est	Le Journal de Québec	Le Droit
		Le Nouvelliste

## Correspondants demandés

Le journal La Tribune est actuellement à la recherche de correspondants (journalistes à la pige) pour les municipalités de Coaticook, Disraël et East Angus. Les candidatures doivent être soumises à Pierre-Yvon Bégin, Chef des nouvelles, au 569-9184.